

France. Des milliers de Français sont allés successivement prendre leur tour de tranchées, avec le sourire sur les lèvres, car ils savent que s'ils meurent, c'est pour la France.

SUR NOTRE FRONT Dans les Flandres

Communiqué officiel anglais
Londres, 24 Juin.
Le général Haig fait le communiqué officiel suivant :
Hier, le temps était beau, il y a eu une grande activité aérienne sur le front, vingt-deux combats aériens ont été livrés, britanniques du côté, mais deux avions allemands ont été abattus.

Notre artillerie a touché, en tir direct, deux batteries anti-aériennes allemandes. Les munitions de l'une d'elles ont fait explosion pendant vingt minutes consécutives. Les Allemands ont lancé une mine qui a explosé sans succès, nous avons occupé le rebord de l'entonnoir.

LA GUERRE EN ORIENT Dans les Balkans

La marche des Bulgares sur Cavalla
Salonique, 24 Juin.
Les Bulgares n'ont pas encore occupé le fort de Fera-Petra et celui d'Indigene, mais on s'attend à ce qu'ils tombent entre leurs mains. Les troupes bulgares qui ont traversé le Nestos s'avancent maintenant dans la direction de Cavalla. L'ennemi montre encore une activité intense sur le front serbo-macédonien.

L'attitude de la Grèce

La situation appréciée par M. Venizelos
Londres, 24 Juin.
Du Daily Mail :
Le correspondant du Daily Mail à Athènes télégraphie :
J'ai été reçu par M. Venizelos, l'ancien président du Conseil élu entouré des chefs de son parti, il me dit :
« Aujourd'hui, la Grèce est rentrée dans le chemin de la liberté, le dernier gouvernement s'attachait obstinément à une ombre de pouvoir et ne voulait pas comprendre qu'il devait se retirer dès que le Héros fut installé. Il n'a pas osé donner le droit de naissance de son fils à son fils, il n'a pas osé donner à l'ex-gouvernement un caractère paternel à l'égard de la population. Les puissances protectrices n'ont agi que comme des parents durs et ont refusé de reconnaître le nouveau régime. On peut compter que le Cabinet Zaimis mettra immédiatement fin à tous les froissements entre la Grèce et les puissances. On reviendra au Parlement et reprendra son ancien siège pour Athènes. M. Zaimis, dans une conversation, a déclaré qu'il ne paraîtrait pas à la Chambre et qu'il exécuterait les demandes des puissances à la lettre. »

Les nouvelles élections

Athènes, 24 Juin.
Les nouvelles élections auront lieu au commencement d'août.

Une manœuvre du baron Schenk

Paris, 24 Juin.
Les journaux publient une dépêche d'Athènes selon laquelle le baron Schenk, ancien chargé de distribuer gratuitement dans les rues la note des puissances de l'Entente à la Grèce, se serait retiré de la Grèce, les moyens d'obtenir l'effet de cette distribution : il en trouva dans sa manière habituelle. Il fit aux camélotiers une large distribution d'argent, leur permettant d'acheter de passer rapidement avec leurs paquets, en donnant de ci de là que de rares exemplaires de la note.

La situation jugée par les Allemands

Zurich, 24 Juin.
La Gazette de l'Allemagne du Sud écrit au sujet de la démission du Cabinet grec :
« Nous avons à considérer les événements de la Grèce de la façon suivante, c'est-à-dire que par sa soumission vis-à-vis de l'Entente, la Grèce reçoit un appui extrêmement précieux pour toutes ses opérations balkaniques, un appui qui lui donnerait tout le bénéfice du mouvement pour ses troupes et permettrait une offensive contre les Grecs, les Grecs et les Macédoniens. Ces événements demandent donc toute notre attention. »

La Réponse officielle à la Note de l'Entente

M. Zaimis s'engage à exécuter les demandes des puissances alliées
Athènes, 24 Juin.
En confirmation des assurances qu'il avait déjà données verbalement aux représentants des puissances protectrices à Athènes, M. Zaimis vient de leur faire parvenir une note écrite conçue dans les termes suivants :
« Démobilisation réelle et totale de l'armée grecque, qui devra être mise dans le plus bref délai sur la piste de la paix. »

En Roumanie

Pour l'intervention aux côtés de l'Entente
Bucarest, 24 Juin.
Deux grandes réunions publiques ont été tenues lundi dernier à Bucarest.
La première avait été organisée par le parti national libéral pour célébrer le centenaire de Rosetti, un des fondateurs du parti et un des créateurs de l'indépendance roumaine. M. Brătianu célébra le grand démocrate qui fit plus que tout autre pour la libre existence de la race roumaine.

politique, et offrant toutes les garanties nécessaires pour l'application loyale de la navigation bienveillante que la Grèce s'est engagée à observer à l'égard des puissances alliées ainsi que pour la sécurité d'une nouvelle constitution nationale.

Les Sous-Marins ennemis en Méditerranée

L'« HÉRAULT » COULÉ
Madrid, 24 Juin.
On annonce officiellement de Castellon que le corvette espagnole Nautilia a débarqué 36 marins de l'équipage du navire français Hérald, coulé, hier matin, en Méditerranée, par un sous-marin allemand.

Le Conflit mexico-américain

Les Etats-Unis envoient 50.000 hommes à la frontière
Londres, 24 Juin.
On mande de Washington que le département d'Etat a donné l'ordre d'envoyer immédiatement un groupe de 50.000 hommes de la milice mobilisée dans les Etats du Centre aux Etats-Unis.

Une manifestation des interventionnistes

Bucarest, 24 Juin.
Le premier avait été organisée par le parti national libéral pour célébrer le centenaire de Rosetti, un des fondateurs du parti et un des créateurs de l'indépendance roumaine. M. Brătianu célébra le grand démocrate qui fit plus que tout autre pour la libre existence de la race roumaine.

La révolte de l'Arabie contre la Turquie

Les Arabes sont maîtres de Médine
Paris, 24 Juin.
D'après les dernières nouvelles, le chef de la Meccque serait maître de la ville de Médine dans sa presque totalité.

Les Turcs seront impuissants à réprimer l'insurrection

Londres, 24 Juin.
On mande du Caire que l'initiative prise par le grand chef de la Meccque a fait une grande impression sur l'opinion musulmane dans la capitale de l'Egypte. Le pressant indigène déclare qu'il sera impossible aux Turcs, dans leur état d'épuisement actuel, de réprimer la révolte de la Meccque, puisqu'il s'agit de cinq ou six millions d'habitants, et non pas de quelques milliers.

La Tension économique entre l'Allemagne et la Suisse

La DELEGATION SUISSE A PARIS
Paris, 24 Juin.
La Commission suisse chargée de traiter avec l'Allemagne la question des compensations accordées par la Suisse à l'Allemagne, est arrivée ce matin à 8 heures 30 à la gare de Lyon.

En France

L'ennemi recherche le platine
Paris, 24 Juin.
On nous communique la note suivante :
Depuis quelque temps les bijoutiers, dentistes et d'une manière générale, les personnes qui peuvent détenir en leur possession du platine, reçoivent, pour leurs déchets de platine, des offres d'achat à des prix plus élevés que les cours. Ces propositions émanent de gens qui ne s'occupent pas de commerce avec la guerre. L'usage auquel ce platine est des-

tiné semble donc suspect. Il est utile d'avertir les commerçants qui pourraient être tentés de profiter des occasions qui s'offrent à eux, que le platine et les métaux associés sont réservés par nos lois pour certaines opérations chimiques et que, par suite, le commerce de ces métaux demande, de leur part, la plus grande circonspection.

La victorieuse offensive russe

Les Austro-Hongrois évacuent Koloméa et Stanislaw
Berne, 24 Juin.
La Nouvelle Presse Libre annonce que les autorités militaires austro-hongroises ont évacué les villes de Koloméa et de Stanislaw par la population civile, ainsi que tous les villages environnants.

Les victoires russes inquiètent l'Allemagne

Amsterdam, 24 Juin.
Les nouvelles reçues d'Allemagne indiquent qu'après des manifestations de joie de tous ordres, les Allemands ont été surpris par l'offensive russe à produit une réaction et une forte dépression dans l'opinion publique.

LA CENSURE

Le « JOURNAL DU PEUPLE » SUSPENDU POUR TROIS MOIS
Paris, 24 Juin.
Le Journal du Peuple qui, cette semaine, avait passé outre à l'ordre de supprimer les deux tiers d'un de ses numéros, vient par décision de M. le ministre de la Guerre, d'être suspendu pour trois mois.

L'Affaire Mante devant le Conseil de Guerre

AVANT LES DEBATS
L'arrêt de la Cour d'Aix n'a rien à voir avec les poursuites actuelles :
M. Mante, qui est directeur des opérations commerciales qui ont été faites entre le 4 avril 1915, date de la promulgation de la loi en vertu de laquelle il est poursuivi, et le 6 avril 1915, date à laquelle la Société a suspendu ses opérations. Or, durant ce délai, la Société, qui dirigeait M. Mante n'a pas vendu une parcelle de charbon aux Allemands et n'a eu en sa possession aucun charbon. Donc, il n'a pas fait de commerce avec l'ennemi, donc il n'a pas enfreint la loi du 4 avril 1915.

Les crédits du 3^e trimestre

M. Bouillon proteste contre les sommes qu'il estime excessives, qui sont demandées à l'Etat pour payer aux armateurs les indemnités de réquisition.
M. Aristide Jobert défend un amendement ayant pour objet de réduire les crédits de l'article 17 d'une somme de 118.475 francs (diminution de moitié des frais de voyage, de déplacement et de représentation du président de la République, suppression du traitement des ministres d'Etat). A mains levées il est repoussé.

La Conférence Magalhães Lima

La conférence sur le Portugal et la guerre s'ouvrira demain à 5 heures, à l'Opéra municipal, sera présidée par M. Ribot, ministre de la Guerre, assisté de M. de la Chapelle, président du Groupement des Citoyens maritimes, et de M. de la Chapelle, président du Groupement des Citoyens maritimes, et de M. de la Chapelle, président du Groupement des Citoyens maritimes.

Cour d'Assises des Bouches-du-Rhône

La session du 3^e trimestre 1916 s'ouvrira à Aix le lundi 3 juillet prochain, sous la présidence de M. le conseiller Dumas. Voici la liste du jury :
Jurés titulaires : MM. Carli Antonin-Marie, huissier, Marseille-La Valentine; Fioloux Roustan, rentier, boulevard de la République; Armand Barthélemy, rentier, Cassis; Barlet Fernand, rentier, Marseille; Gény Marie-Joseph-Frédéric, huissier, boulevard de la République; Gény Marie-Joseph-Frédéric, huissier, boulevard de la République; Gény Marie-Joseph-Frédéric, huissier, boulevard de la République.

COMMUNICATIONS

Paris Socialiste (S. P. O.) Fédération des Bouches-du-Rhône
Le présent communiqué est communiqué à la réunion publique qui aura lieu le soir à 8 heures 30, boulevard de la République, à 8 heures précises, sous la présidence de M. de la Chapelle, président du Groupement des Citoyens maritimes, et de M. de la Chapelle, président du Groupement des Citoyens maritimes.

Boyd, aurait été enlevée par les troupes du gouvernement mexicain, à Humada.

La victorieuse offensive russe

Les Austro-Hongrois évacuent Koloméa et Stanislaw
Berne, 24 Juin.
La Nouvelle Presse Libre annonce que les autorités militaires austro-hongroises ont évacué les villes de Koloméa et de Stanislaw par la population civile, ainsi que tous les villages environnants.

Les Titres des Pays neutres

Les Conditions de leur prêt à l'Etat
C'est afin de faciliter dans les pays neutres les opérations de Trésorerie nécessaires pour les besoins de la Défense Nationale que le ministre des Finances a fait appel aux porteurs de titres des pays neutres.

La Journée Parlementaire

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
La séance est ouverte à 2 heures 25, sous la présidence de M. Paul Deschanel.
La Chambre reprend la discussion du projet de loi portant ouverture des crédits provisoires pour le troisième trimestre de 1916.

Les Bouilleurs de cru

Le gouvernement et la Commission adoptent un amendement de M. Bretin, qui modifie ainsi la rédaction des articles 5 et 6 de l'article 5 : Toutes les quantités d'alcool propre à la consommation de bouche et provenant de matières autres que celles dénommées dans les articles 5 et 6 de la loi du 17 juillet 1913, qui ne peuvent être destinées à la consommation de bouche, il faut ajouter la disposition suivante : Il est fait exception pour les rhums et tafias naturels des colonies françaises, qui continueront à circuler dans le commerce dans les conditions actuellement en vigueur.

L'élévation des droits et la Corse

M. Bouvier demande que l'augmentation des droits à 400 francs soit appliquée à la Corse, qui, actuellement, ne paie que 30 francs par hectolitre d'alcool.
M. Ribot répond que la question sera étudiée sans délai : On ne peut pas improviser en séance de pareilles mesures.

La Conférence Magalhães Lima

La conférence sur le Portugal et la guerre s'ouvrira demain à 5 heures, à l'Opéra municipal, sera présidée par M. Ribot, ministre de la Guerre, assisté de M. de la Chapelle, président du Groupement des Citoyens maritimes, et de M. de la Chapelle, président du Groupement des Citoyens maritimes.

Cour d'Assises des Bouches-du-Rhône

La session du 3^e trimestre 1916 s'ouvrira à Aix le lundi 3 juillet prochain, sous la présidence de M. le conseiller Dumas. Voici la liste du jury :
Jurés titulaires : MM. Carli Antonin-Marie, huissier, Marseille-La Valentine; Fioloux Roustan, rentier, boulevard de la République; Armand Barthélemy, rentier, Cassis; Barlet Fernand, rentier, Marseille; Gény Marie-Joseph-Frédéric, huissier, boulevard de la République; Gény Marie-Joseph-Frédéric, huissier, boulevard de la République; Gény Marie-Joseph-Frédéric, huissier, boulevard de la République.

COMMUNICATIONS

Paris Socialiste (S. P. O.) Fédération des Bouches-du-Rhône
Le présent communiqué est communiqué à la réunion publique qui aura lieu le soir à 8 heures 30, boulevard de la République, à 8 heures précises, sous la présidence de M. de la Chapelle, président du Groupement des Citoyens maritimes, et de M. de la Chapelle, président du Groupement des Citoyens maritimes.

Telles sont les données de ce procès qui a soulevé dans tous les milieux et pour des raisons diverses une aussi vive émotion que d'ardentes controverses et au sujet duquel le Conseil de guerre de la 15^e région va être appelé à statuer. Les débats seront présidés par M. le lieutenant-colonel Kervella. M. le lieutenant Dunaux occupera le siège de commissaire du Gouvernement et M. Jourdan, l'ancien avocat du barreau de notre ville, sera à la barre de la défense.

La victorieuse offensive russe

Les Austro-Hongrois évacuent Koloméa et Stanislaw
Berne, 24 Juin.
La Nouvelle Presse Libre annonce que les autorités militaires austro-hongroises ont évacué les villes de Koloméa et de Stanislaw par la population civile, ainsi que tous les villages environnants.

Les Titres des Pays neutres

Les Conditions de leur prêt à l'Etat
C'est afin de faciliter dans les pays neutres les opérations de Trésorerie nécessaires pour les besoins de la Défense Nationale que le ministre des Finances a fait appel aux porteurs de titres des pays neutres.

La Journée Parlementaire

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
La séance est ouverte à 2 heures 25, sous la présidence de M. Paul Deschanel.
La Chambre reprend la discussion du projet de loi portant ouverture des crédits provisoires pour le troisième trimestre de 1916.

Les Bouilleurs de cru

Le gouvernement et la Commission adoptent un amendement de M. Bretin, qui modifie ainsi la rédaction des articles 5 et 6 de l'article 5 : Toutes les quantités d'alcool propre à la consommation de bouche et provenant de matières autres que celles dénommées dans les articles 5 et 6 de la loi du 17 juillet 1913, qui ne peuvent être destinées à la consommation de bouche, il faut ajouter la disposition suivante : Il est fait exception pour les rhums et tafias naturels des colonies françaises, qui continueront à circuler dans le commerce dans les conditions actuellement en vigueur.

L'élévation des droits et la Corse

M. Bouvier demande que l'augmentation des droits à 400 francs soit appliquée à la Corse, qui, actuellement, ne paie que 30 francs par hectolitre d'alcool.
M. Ribot répond que la question sera étudiée sans délai : On ne peut pas improviser en séance de pareilles mesures.

La Conférence Magalhães Lima

La conférence sur le Portugal et la guerre s'ouvrira demain à 5 heures, à l'Opéra municipal, sera présidée par M. Ribot, ministre de la Guerre, assisté de M. de la Chapelle, président du Groupement des Citoyens maritimes, et de M. de la Chapelle, président du Groupement des Citoyens maritimes.

Cour d'Assises des Bouches-du-Rhône

La session du 3^e trimestre 1916 s'ouvrira à Aix le lundi 3 juillet prochain, sous la présidence de M. le conseiller Dumas. Voici la liste du jury :
Jurés titulaires : MM. Carli Antonin-Marie, huissier, Marseille-La Valentine; Fioloux Roustan, rentier, boulevard de la République; Armand Barthélemy, rentier, Cassis; Barlet Fernand, rentier, Marseille; Gény Marie-Joseph-Frédéric, huissier, boulevard de la République; Gény Marie-Joseph-Frédéric, huissier, boulevard de la République; Gény Marie-Joseph-Frédéric, huissier, boulevard de la République.

COMMUNICATIONS

Paris Socialiste (S. P. O.) Fédération des Bouches-du-Rhône
Le présent communiqué est communiqué à la réunion publique qui aura lieu le soir à 8 heures 30, boulevard de la République, à 8 heures précises, sous la présidence de M. de la Chapelle, président du Groupement des Citoyens maritimes, et de M. de la Chapelle, président du Groupement des Citoyens maritimes.

Sur l'article 19, qui ouvre au ministre de la Guerre un crédit provisoire de 40.000.000 de francs, M. Hubert Rouger, secrétaire du groupe socialiste unifié, lit une déclaration expliquant pourquoi ses collègues socialistes voteront les crédits pour la guerre.

La victorieuse offensive russe

Les Austro-Hongrois évacuent Koloméa et Stanislaw
Berne, 24 Juin.
La Nouvelle Presse Libre annonce que les autorités militaires austro-hongroises ont évacué les villes de Koloméa et de Stanislaw par la population civile, ainsi que tous les villages environnants.

Les Titres des Pays neutres

Les Conditions de leur prêt à l'Etat
C'est afin de faciliter dans les pays neutres les opérations de Trésorerie nécessaires pour les besoins de la Défense Nationale que le ministre des Finances a fait appel aux porteurs de titres des pays neutres.

La Journée Parlementaire

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
La séance est ouverte à 2 heures 25, sous la présidence de M. Paul Deschanel.
La Chambre reprend la discussion du projet de loi portant ouverture des crédits provisoires pour le troisième trimestre de 1916.

Les Bouilleurs de cru

Le gouvernement et la Commission adoptent un amendement de M. Bretin, qui modifie ainsi la rédaction des articles 5 et 6 de l'article 5 : Toutes les quantités d'alcool propre à la consommation de bouche et provenant de matières autres que celles dénommées dans les articles 5 et 6 de la loi du 17 juillet 1913, qui ne peuvent être destinées à la consommation de bouche, il faut ajouter la disposition suivante : Il est fait exception pour les rhums et tafias naturels des colonies françaises, qui continueront à circuler dans le commerce dans les conditions actuellement en vigueur.

L'élévation des droits et la Corse

M. Bouvier demande que l'augmentation des droits à 400 francs soit appliquée à la Corse, qui, actuellement, ne paie que 30 francs par hectolitre d'alcool.
M. Ribot répond que la question sera étudiée sans délai : On ne peut pas improviser en séance de pareilles mesures.

La Conférence Magalhães Lima

La conférence sur le Portugal et la guerre s'ouvrira demain à 5 heures, à l'Opéra municipal, sera présidée par M. Ribot, ministre de la Guerre, assisté de M. de la Chapelle, président du Groupement des Citoyens maritimes, et de M. de la Chapelle, président du Groupement des Citoyens maritimes.

Cour d'Assises des Bouches-du-Rhône

La session du 3^e trimestre 1916 s'ouvrira à Aix le lundi 3 juillet prochain, sous la présidence de M. le conseiller Dumas. Voici la liste du jury :
Jurés titulaires : MM. Carli Antonin-Marie, huissier, Marseille-La Valentine; Fioloux Roustan, rentier, boulevard de la République; Armand Barthélemy, rentier, Cassis; Barlet Fernand, rentier, Marseille; Gény Marie-Joseph-Frédéric, huissier, boulevard de la République; Gény Marie-Joseph-Frédéric, huissier, boulevard de la République; Gény Marie-Joseph-Frédéric, huissier, boulevard de la République.

COMMUNICATIONS

Paris Socialiste (S. P. O.) Fédération des Bouches-du-Rhône
Le présent communiqué est communiqué à la réunion publique qui aura lieu le soir à 8 heures 30, boulevard de la République, à 8 heures précises, sous la présidence de M. de la Chapelle, président du Groupement des Citoyens maritimes, et de M. de la Chapelle, président du Groupement des Citoyens maritimes.

